

## Collège Jean Rostand. Longueville sur Scie

Compte rendu du débat organisé le mardi 2 décembre au collège de Longueville sur Scie

### Domaine : Définir les missions de l'Ecole

**Sujet :** Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir

---

**Préambule : Madame la Principale** remercie les 17 personnes présentes, et en particulier l'animateur qui a accepté l'invitation de Madame la Principale pour diriger les débats. Elle rappelle que les débats sont organisés sous la même forme dans toute la France et qu'ils sont destinés à alimenter un texte de proposition de Loi pour l'année 2004.

---

**L'animateur (Directeur Ressources Humaines)** définit ensuite les raisons qui l'ont amené à choisir ce sujet : aujourd'hui, la France ne peut plus se déterminer seule. Elle fait partie de l'Europe, et c'est en s'engageant dans l'Europe qu'elle pourra relever plus facilement les défis à venir à l'échelle du monde. Quant aux missions de l'Ecole, quelles doivent elles être dans une Europe à construire pour nos enfants et petits enfants ?

**Monsieur le Conseiller Général :** Il souhaite que l'Ecole permettent aux enfants de s'épanouir. Il craint que la notion d'Europe soit un concept très lointain dans l'esprit des enfants et que ce ne soit pas, pour eux, un centre d'intérêt immédiat ni fondamental.

Il affirmera également à plusieurs reprises son scepticisme au sujet d'une Europe ouverte à toutes et à tous, exprimant ses craintes à propos :

- de la barrière de la langue (une langue unique en Europe ? l'Anglais ? Et les langues nationales ?)
- du choc des coutumes et de ses conséquences
- de la différence entre les valeurs défendues par les uns ou les autres. A ce sujet, tous les intervenants sont d'accord pour réaffirmer avec force **la laïcité** de l'Ecole de la République, laïcité qui n'est pas, partout en Europe, la règle.
- Le modèle français d'éducation (un socle commun à tous) ne sera-t-il mis en danger par la confrontation avec 24 (voire plus) cultures et systèmes d'éducation différents ?

Enfin Monsieur le Conseiller Général, et le consensus est général dans l'assistance, a rappelé les « missions éternelles » de l'Ecole : **Instruire et Eduquer, apprendre aux enfants à lire, écrire et compter.**

**Un professeur**, rappelle que l'Europe a déjà pris en compte l'Université et la recherche. Il est probable qu'elle englobe demain le lycée et son diplôme : le baccalauréat.

**Madame La Principale, Monsieur le Principal adjoint et Monsieur le Conseiller Général** ont ensuite tenté de définir le sens du mot Education, en se demandant en particulier si l'une des missions de l'Ecole était vraiment de se substituer aux parents qui, eux aussi (eux surtout ?), sont les premiers responsables, au sens le plus large, de leurs enfants ? Pour Monsieur le Principal Adjoint, un équilibre doit être trouvé entre l'Ecole et la Société, entre les professeurs enseignants et les parents éducateurs. **Il faut absolument et au plus vite, ajoute Monsieur le Principal adjoint, partager et harmoniser les valeurs communes « Ecole/Familles ».**

---

**Les questions de fond :**

**Plusieurs intervenants ont, à plusieurs reprises, posé des questions de fond, faisant apparaître une réelle inquiétude :**

- **L'Ecole est elle adaptée aux difficultés professionnelles que rencontrent les élèves quand ils quittent le collège ?** Les professeurs n'ont pas toujours les réponses aux questions des élèves à ce sujet.
  - **L'Ecole doit elle s'adapter aux marchés ? Ou doit elle donner à tous un socle commun de connaissances, d'outils, nécessaires à l'épanouissement de l'enfant dans sa vie de jeune adulte confronté à la vie active ?** Pour le collège, le plus grand nombre s'accorde pour répondre par l'affirmative à la seconde question.
  - **L'Ecole doit elle absolument et toujours « coller à la réalité » ?** Pour un professeur, celle ci se « casse la figure » en agissant ainsi. Mieux vaut donner à l'élève les connaissances de base, lui permettre de les maîtriser par des outils appropriés pour lui faciliter plus tard la formation qu'il aura choisie. (Rien de pire qu'une formation imposée ou choisie par défaut)
  - **Que faire des élèves en grandes difficultés ? Quelle place pour eux dans l'Europe de demain ?** un professeur fait remarquer qu'ils sont rarement correctement guidés de manière adaptée puisque les programmes sont destinés plus particulièrement aux « ventre mou » de la population scolaire et que le Collège unique ne favorise pas (interdit ?) la mise en place spécifique des moyens adaptés. L'inquiétude est grande, pour tous les participants au débat, de voir ces enfants totalement à l'écart de l'Europe après l'avoir été à l'Ecole. Ces enfants subiront de plein fouet les contraintes de la flexibilité de l'emploi, de la flexibilité géographique et ne participeront en rien à la construction de l'Europe de demain. Néanmoins, Madame la Principale insiste sur le fait que le Collège réussit dans sa mission lorsque l'on constate qu'un élève, désocialisé en 6<sup>e</sup>, est capable de parler clairement et d'écouter les autres en 3<sup>e</sup>. Quant à l'animateur, il rappelle que l'Ecole doit donner un sens aux apprentissages, en particulier pour les élèves en grandes difficultés.
  - **Quelle évaluation pour les élèves en grandes difficultés ?** Les enseignants affirment que celles ci doivent s'adapter au projet de l'enfant (quand celui ci en a un). En revanche, un professeur exprime ses réserves quant à la constitution de classes de niveau, celles ci se transformant très rapidement en « classes ghettos ».
-

## **Conclusion**

- 1- L'Ecole et l'Europe : Instruire, Eduquer et Former doivent rester les missions intangibles de l'Ecole pour accompagner l'élève vers une Europe à construire.
- 2- Trois idées clefs :
  - **Adapter les élèves à la future Europe en leur donnant les moyens et les possibilités de le faire**
  - **L'Ecole doit être capable d'anticiper pour s'adapter au marché de l'emploi**
  - **L'Ecole « européenne » de demain ne doit pas entrer en conflit avec l'Ecole républicaine et laïque de la France**

**Fait à Longueville sur Scie, le 2 décembre 2003**

**Secrétaire de séance : Monsieur C Chartreux/Enseignant s/c de Madame Bruneau, Chef d'établissement et de Monsieur Lecossais, Président de séance**